



RÉINSERTION  
SOCIO-ÉCONOMIQUE  
DES MIGRANTS



**ProGreS Migration (Phase III) :  
Soutenir la réinsertion durable des Tunisiens et Tunisiennes de  
retour en Tunisie**

**« Expert itératif Communication interne/externe »**

**Janvier 2024**



## I. Contexte

Le projet « Soutenir la réintégration durable des Tunisiens et Tunisiennes de retour en Tunisie » s'inscrit dans le cadre du document d'action « Appuyer la protection durable, le retour et la réintégration en Afrique du Nord » qui couvre les interventions de l'Union européenne (UE) sur le retour volontaire des migrants et migrantes vulnérables bloqués en Afrique du Nord vers les pays d'origine et la réintégration durable des rapatriés en Afrique du Nord.

Cette action s'appuie également sur les résultats des actions de la composante « Accompagner la réinsertion économique et sociale des Tunisiens de retour » du programme « Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie » communément appelé ProGreS Migration Tunisie financé par le Fonds fiduciaire d'Urgence (FFU). La Phase I (2017-2021) du projet a permis une appropriation par les autorités tunisiennes d'un dispositif national de réinsertion des Tunisiens de retour appelé le « Dispositif Tounesna », porté par l'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE), sous la tutelle du Ministère des Affaires sociales, en partenariat avec l'Agence nationale pour l'Emploi et le Travail indépendant (ANETI) et le Comité général à la Promotion sociale (CGPS). Ce dispositif bénéficie aujourd'hui du soutien de plusieurs partenaires européens et collabore avec plusieurs acteurs du retour et de la réinsertion.

Les résultats attendus de la phase 2 du projet actuellement en cours de mise en œuvre (2021-2024) visent à renforcer l'ancrage institutionnel du dispositif et le renforcement de ses capacités de pérennisation.

La phase 3 du projet a donc pour ambition de compléter et poursuivre le travail entamé sur les deux précédentes phases (création du dispositif, accompagnement des Tunisiens de retour, pérennisation institutionnelle du dispositif, développement de nouveaux partenariats, etc.) et de diversifier l'accompagnement des Tunisiens de retour à travers la mise en œuvre d'un système de référencement vers des programmes nationaux et européens adéquats, ainsi que de renforcer la communication institutionnelle autour de Tounesna.

## II. Description et objectifs de la mission

Durant la phase II du projet, toujours en cours d'exécution, une expertise en Communication interne (coordination des acteurs institutionnels) et externe au dispositif Tounesna, a été mobilisée pour développer une stratégie de communication innovante, visant la communication envers les Tunisiens de retour, les Etats membres de l'UE, les potentiels partenaires intéressés par le dispositif et les institutions tunisiennes.

Ainsi, la création d'une cellule interministérielle de Communication, incluant des agents de l'OTE, du CGPS, de l'ANETI, de l'OFII et d'EF, relative au Dispositif Tounesna a permis d'enclencher un travail sérieux sur différents supports de communication au profit des Tunisiens de retour et des institutions européennes et tunisiennes intervenant sur les questions de retour et de réinsertion.

Les supports créés depuis la phase II du projet sont les suivants :

- Plaquette d'information au profit des Tunisiens de retour, versions en français et en dialecte tunisien
- Plaquette institutionnelle d'information au profit des institutions partenaires (ou non), version en français et en arabe
- Plaquette d'information au profit des opérateurs européens de la réinsertion en français et en anglais (en cours)
- Newsletters 1 et 2 au profit des partenaires tunisiens et européens, version en français et en anglais
- Vidéo de présentation du Dispositif Tounesna, version en arabe, sous-titre en français et en anglais (en cours)
- Supports de communication variés.

De plus, un cycle de formations spécialisées a été mis en œuvre et donne lieu à un renforcement des capacités en communication interne et externe, répondant aux besoins de la cellule communication Tounesna.

Entre les phases II et III du projet, le dispositif Tounesna voit son offre de services évoluer, à travers la mise en place d'un système de référencement progressif, l'accès à de nouveaux

Le travail en cours nécessite un complément d'expertise, prévu sur la phase III, afin de :

- Poursuivre le travail entamé dans le cadre de la stratégie de communication, en coopération avec les équipes communication de l'OTE et en coordonnant le développement des outils avec les institutions partenaires et membres de la cellule de Communication interministérielle (outils, réunions, supports, etc.).
- Proposer une refonte de la page actuelle Tounesna, hébergée sur le site web de l'OTE et ce, en lien étroit avec l'OTE et la cellule communication Tounesna, ainsi qu'en lien avec le prestataire qui sera identifié pour cet exercice.
- Assurer la visibilité institutionnelle de ProGreS Migration auprès des partenaires tunisiens et européens, des autorités de haut niveau, et des acteurs de la migration en Tunisie.
- Renforcer, au besoin, le cycle de formations techniques, suite au premier cycle actuellement en cours.
- Poursuivre la rédaction des newsletters relatives au projet, dans le cadre d'une coordination entre acteurs du dispositif, de la collecte de données et de la validation par les différents partenaires concernés.
- Poursuivre l'appui de l'OTE dans l'élaboration d'un plaidoyer institutionnel du dispositif Tounesna et identifier les actions de sa mise en œuvre dans le cadre des activités d'ancrage institutionnel.
- Contribuer à renforcer les capacités de coordination du dispositif entre le niveau central et régional du dispositif sur le plan communication, à travers l'élaboration d'outils adaptés, la mise en place de mécanismes.
- Poursuivre le « Coacher » de l'équipe communication.

- Poursuivre la gestion de la relation avec le prestataire en charge des outils de communication.
- S'assurer de la livraison des formats élaborés par le prestataire ; le cas échéant, contribution à leur révision (plaquette, fiches projet, charte graphique) dans le respect de la charte graphique et de l'identité ProGreS (conformité aux obligations de l'UE, etc.).
- Participer à l'organisation d'évènements :
  - Appuyer l'organisation d'ateliers / séminaires sur le plan de la visibilité / communication / contenu / dissémination ;
  - Répondre à tout autre besoin de communication interne / externe.

### **III. Livrables de la mission**

- Comptes rendus de réunion suite aux rencontres avec les institutions tunisiennes (taskforce) ;
- Comptes rendus de réunion suite aux rencontres avec les institutions des Etats membres partenaires du projet ;
- Termes de référence lors de besoins spécifiques – expertises, formateurs, prestataires, ateliers (refonte du site web, formations, outils) ;
- Renforcement du plan de formation si nécessaire (selon la demande exprimée par les partenaires tunisiens) ;
- Rapports de formation le cas échéant ;
- Mise à jour de la stratégie de communication du dispositif en Europe et en Tunisie (si nécessaire, à coordonner avec la cheffe de projet) ;
- Mise à jour des outils de communication à destination des Tunisiens de retour ;
- Mise à jour des outils de communication institutionnels à destination des Etats membres ;
- Organisation et animation d'ateliers au profit de la cellule communication ;
- Rapport de formation et du coaching à l'issue de l'activité « renforcement des capacités en communication de l'OTE »
- Format de publication pour les livrables et diffusion ;
- Mise à jour de la page web Tounesna, portée par le site web de l'OTE ;
- Newsletters trimestrielles ;
- Listing et animation des contacts presse ;
- Revues de presse ProGreS semestrielle ;
- Communiqués de presse le cas échéant ;
- Outils de communication révisés le cas échéant.

### **IV. Durée de la mission**

La durée de la mission est de 120 jours.  
La mission de l'expertise s'étalera de janvier 2024-avril 2026.

## V. Profil de l'expert/e

- Expérience avérée d'au moins 5 ans en communication interne, externe et institutionnelle
- Titulaire d'un master en communication, sciences sociales, et/ou tout autre domaine lié à la communication
- Maîtrise des différentes techniques de rédaction web
- Maîtrise du Pack Office, de la suite Adobe, des outils web (CMS, réseaux sociaux...)
- Compétences dans le domaine de la création et mise en page de documents
- Compréhension et intérêt pour les questions de coopération internationale et notamment de migrations
- Bonne connaissance du contexte socioculturel tunisien et du milieu des médias du pays
- Capacités d'animation et de facilitation d'ateliers/réunions, etc.
- Excellentes qualités rédactionnelles en français et en arabe
- Qualités relationnelles, de diplomatie et de travail en équipe
- Qualités pédagogiques en renforcement de capacités institutionnelles
- Aisance verbale et relationnelle
- Autonomie, force de proposition
- Rigueur, organisation et réactivité

## VI. Coordination et reporting

L'expert sera amené à travailler en étroite collaboration avec les chefs de projet EF et OFII, mais également avec les points focaux Communication au sein de l'OTE.

L'expert rapportera mensuellement et partagera le fruit de son travail (livrables etc.) avec la cheffe de projet EF.

En chaque début de mois, une réunion entre l'expert Communication et la cheffe de projet EF sera organisée afin de fixer les objectifs mensuels et d'assurer un suivi régulier de la mission.

### V. Soumission des candidatures :

Les candidats doivent soumettre leur offre financière, accompagnée des documents de référence, avant la date du 26 janvier 2024. Les offres devront être adressées à [achat.tunisie@expertisefrance.fr](mailto:achat.tunisie@expertisefrance.fr)